

Meyer, Lorenzo, *Mexico and the United States in the Oil Controversy : 1917-1942*, Austin et Londres, University of Texas Press, 1977, 389 p. ISBN : 0-292-75032-3.

Louise Louthood

Volume 11, numéro 1, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Louthood, L. (1980). Compte rendu de [Meyer, Lorenzo, *Mexico and the United States in the Oil Controversy : 1917-1942*, Austin et Londres, University of Texas Press, 1977, 389 p. ISBN : 0-292-75032-3.] *Études internationales*, 11(1), 194–195. <https://doi.org/10.7202/701039ar>

GUÉRIN, Barbara, *L'évolution du statut juridique de l'Allemagne de 1945 au Traité fondamental*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1978, 266p. ISBN : 3-7700-0496-5.

Barbara Guérin aborde la question du statut juridique de l'Allemagne en la replaçant dans la problématique plus globale de la recherche de l'identité nationale allemande. De 1945 à 1972, c'est-à-dire de la capitulation sans condition à la signature du Traité fondamental, l'auteur cherche à définir en termes juridiques ce qui peut être considéré comme la « patrie allemande ».

L'étude est articulée selon la logique de l'histoire. Les événements suivants marquent ainsi les bornes des trois phases caractérisant l'évolution du statut juridique allemand : la capitulation de 1945, la création de la R.F.A. et de la R.D.A. en 1949, l'introduction de l'Ostpolitik en 1969 et, en 1972, la conclusion, du Traité fondamental entre les deux États formés sur le territoire du Reich.

Débordant l'analyse des textes officiels, Barbara Guérin se penche sur les interprétations théoriques de la réalité politico-juridique de l'Allemagne, soit sur les théories de l'équivalence, de la congruence, de la sécession, de l'État-noyau, etc. À partir de ces théories et de leurs critiques, l'auteur cherche à préciser le statut de l'Allemagne.

L'ouvrage, dont Charles Zorgbibe a rédigé la préface, a d'abord été présenté comme thèse de doctorat à l'Université de la Sarre. Une bibliographie substantielle s'y trouve donc insérée.

MENTHON, Pierre de, *Je témoigne : Québec 1967, Chili 1973*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1979, 156p. ISBN : 2-204-01420-6.

M. Pierre de Menthon, ex-ambassadeur de France, témoigne dans ce livre de la situation politique au Québec et au Chili.

Il a pu observer les deux sociétés au cours de périodes marquant, pour chacune, un tournant de son histoire.

Ainsi, Pierre de Menthon est nommé consul général au Québec quelques mois après la célèbre phrase du Général. A priori, la position du consul paraît délicate. Il raconte ici à la fois les instructions reçues avant son départ de Paris et son expérience de quatre ans au Québec. En 1972, Pierre de Menthon devient ambassadeur au Chili. Après avoir décrit les espoirs et les faiblesses du régime Allende, l'auteur parle de l'avènement de la dictature et du rôle qu'il a pu jouer en secourant les réfugiés.

Avant tout, ce volume se présente comme le récit d'expériences vécues. C'est donc à travers l'œil du diplomate et de son épouse que le lecteur peut observer à son tour.

MEYER, LORENZO, *Mexico and the United States in the Oil Controversy : 1917-1942*, Austin et Londres, University of Texas Press, 1977, 389p. ISBN : 0-292-75032-3.

Le président mexicain Porfirio Diaz est renversé en 1911. La révolution se déroule sans orientation idéologique bien définie. Les groupes composant la nouvelle classe moyenne parviennent toutefois à s'assurer le contrôle du pays. À partir de la mise en vigueur de la Constitution de 1914, le Mexique poursuit une politique que les nouveaux dirigeants présentent eux-mêmes comme démocratique et fortement nationaliste.

Avec cette date pour point de départ, Lorenzo Meyer analyse les relations entre le Mexique et les États-Unis par le biais de la controverse au sujet de l'industrie pétrolière. L'étude se termine en 1942, c'est-à-dire au moment où sont conclues les ententes de compensation entre les deux pays.

Les politiques pétrolières des autorités mexicaines, de 1917 à 1942, sont présentées

comme un moyen d'accroître l'indépendance du Mexique vis-à-vis de son voisin du Nord. La nationalisation viendra ainsi couronner les efforts déployés en ce sens. Plus généralement, l'ouvrage s'inscrit donc dans la perspective de la lutte entre un pays du centre et une nation de la périphérie.

La volonté mexicaine d'émancipation coïncide avec l'émergence d'un nouveau leadership sur la scène politique intérieure. Sans omettre de relever les spécificités de ce genre, l'auteur se propose néanmoins de parvenir, à travers l'étude du cas mexicain, à une meilleure compréhension des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Par rapport à la première édition parue en 1968, l'ouvrage présenté ici comporte certaines modifications. Toutefois, selon l'auteur lui-même, celles-ci n'altèrent pas les thèses défendues précédemment.

— —, *Les relations internationales dans un monde en mutation / International Relations in a Changing World*, Genève, Institut universitaire de Hautes études

internationales, 1977, 449p. ISBN : 90-286-0497-9.

Ce volume présente une vue multidimensionnelle et pluridisciplinaire du champ de recherche constitué par les relations internationales. De nombreux spécialistes y ont collaboré. Citons, à titre d'exemples, Saul Friedländer, Roy Preiswerk, Jean Siotis, Michel Virally et Richard Blackhurst.

L'ouvrage a été publié pour marquer le cinquantenaire de l'Institut de Hautes études internationales. Jacques Freymond, actuel directeur, l'introduit en faisant l'historique de l'Institut : les dialogues académiques sont replacés dans le contexte d'un « monde qui change ».

L'organisation des chapitres s'articule selon une logique simple et classique. Ainsi, les cinq premières études portent sur l'état des recherches dans le domaine des relations internationales. Le deuxième présente des aperçus globaux d'un système international en évolution. Le troisième met l'accent sur les dimensions régionales de cette réalité. Les deux derniers chapitres portent sur certains aspects économiques et juridiques du système international actuel.